Bureau de dépôt - Bruxelles X

Belgique - België
P.P.
Bruxelles X
1 / 2425

Pérodique trimestriel du CIEP/MOC
n° 38 • octobre - novembre - décembre 2003

L'ESPERLUE

Signe typographique qui représente la conjonction de coordination "et"

Le développement durable

Sommaire

EDITO

Quelques voeux pour 2004 **3**

ANALYSE

Le développement durable **4**

Consommation durable: Une responsabilité personnelle et collective **5**

Développement durable et santé **7**

La CSC de Mons-La Louvière en route vers le développement durable… **9**

Etre bien dans sa peau pour être bien dans la vie **11**

LA VIE DE L'ISCO ET DU BAGIC

Echos du CGI **13**

Recyclage pour les formateurs et formatrices ISCO: Le développement régional **16**

Au coeur d'un groupe ISCO **18**

MÉMOIRES EN RÉSUMÉ

Les violences en milieu scolaire **19**

La location d'un gîte a-t-elle une influence sur le développement local dans l'entité de Celles? **20**

EN BREF **21**

AGENDA **23**

FICHES PÉDAGOGIQUES

Le développement durable en 5 questions

Le développement durable…

ça roule?

Au fil des pages se dévoilent des roues, symboles de progrès et d'avancée, de cycles "renouvelés" et de projets "qui durent".

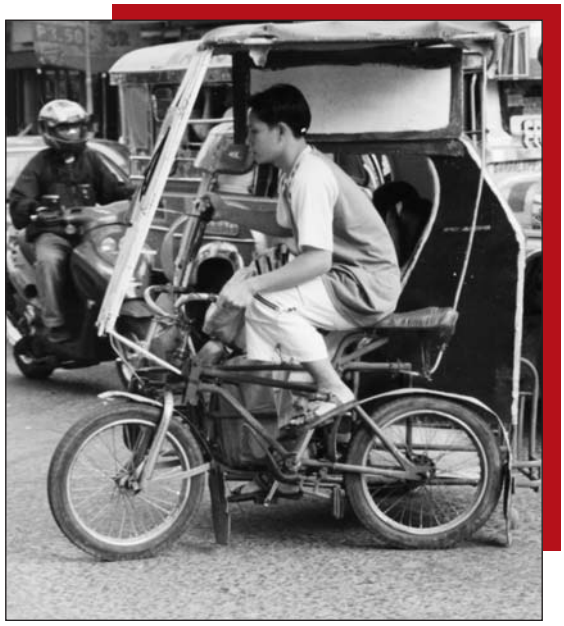

Roues d'ici et d'ailleurs, d'aujourd'hui et de demain, de plaisir et de labeur, de fer et de bois, les roues sont aussi le signe d'usages individuels ou collectif et révélatrices parfois d'inégalités.

Merci au Carhop,à Solidarité Mondiale, à Florence Loriaux et à Michèle Stessel pour leur crédit photographique

Comité de rédaction:
Christian Boucq, France Huart, Frédéric Ligot, Marina Mirkes, Christian Piret, Michèle Stessel

Secrétariat:
Francine Baillet, Rita D'Agaro, Danielle Gorman

Photos:
CARHOP, Florence Loriaux, Michèle Stessel

CIEP communautaire:
Tél: 02/246.38.41, 42, 43
Fax: 02/246.38.25
E-mail: communautaire@ciep.be

Editeur responsable:
Christian Piret
Chaussée de Haecht 579 - 1030 Bruxelles

Design:
DCL PRINTERS 02 424 06 73
Courriel: dcl.printers@skynet.be
Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore

Quelques voeux pour 2004

PAR CHRISTIAN PIRET,
DIRECTEUR DU CIEP

Si l'on veut que 2004 ne soit pas un feu de paille mais une année marquante pour le développement durable, il faudra bien que:

- lors des élections sociales, de nouveaux militants et militantes émergent partout, et surtout dans les petites entreprises où ils(elles) devaient se taire;
- lors des élections mutuellistes émergent de nouveaux élus soucieux de solidarités en matière de santé et attentifs à tout ce qui y fait obstacle;
- lors des élections régionales et européennes, le souffle pour l'égalité renverse le libéralisme ambiant et annihile le vote d'extrême droite;
- lors des élections américaines, l'électorat américain puisse se trouver devant un vrai choix et offre au monde la divine surprise d'un Président démocrate et de gauche (mais là je m'emballe...);
- en Belgique, on sache à temps et donc dès 2004 comment préparer à la fois la sortie du nucléaire et l'après Kyotto;
- en Belgique encore, on ose mettre en oeuvre une réelle politique d'immigration et de l'asile respectueuse des personnes;
- en Belgique et en Europe, on cesse de jargonner sur "l'éducation tout au long de la vie et la société de la connaissance" et qu'on donne aux formations d'adultes peu scolarisés les moyens nécessaires pour se développer et être reconnues.

Ce sont là quelques conditions, parmi bien d'autres, pour créer un cercle vertueux entre le développement économique, le développement social et le respect des générations actuelles et futures, qui sont les trois côtés, si j'ai bien compris, du triangle du développement durable... ■

Le développement durable

PAR MYRIAM GÉRARD, FEC,
COORDINATRICE DU PROJET RISE
POUR LA CSC

Depuis la grande conférence de RIO en 1992, il est devenu très politically correct de citer le terme de développement durable dans tous les discours. Mais ne nous arrêtons pas aux effets de manche et de leurre. Ce numéro de l'Esperluette est une invitation à constater "la force, la vitalité, la viabilité, l'applicabilité et le pouvoir d'entraînement et de persuasion de ce concept sur le terrain… du moins quand les "conditions gagnantes" peuvent s'imposer"[1].

UN PASSAGE OBLIGÉ: SITUER ET DÉFINIR

L'idée de s'interroger sur notre mode de développement remonte à plus de trente ans. En effet, à la fin des années 60, les dégâts du progrès ont commencé à être observés et analysés surtout par des scientifiques qui se penchaient sur l'état physique de la planète. Ainsi, l'attention des scientifiques et des mouvements écologistes émergeants à l'époque était fort concentrée sur l'épuisement des ressources naturelles. L'objectif assigné alors est de stabiliser ces ressources pour les offrir telles quelles aux générations futures.

En 1972, une grande conférence organisée par les Nations Unies a lieu à Stockholm sur l'environnement et commence à sensibiliser le monde politique. A la fin des années 70, la CFDT (Confédération française du travail) publie un livre remarquable qui s'intitule d'ailleurs "les dégâts du progrès"; en Belgique francophone, la FTU[2] se penche sur l'aménagement du territoire, sur l'énergie, etc.

Outre l'état de l'environnement, les difficultés des pays du sud, surtout ceux qui avaient récemment conquis leur indépendance, suscitaient également beaucoup de questions.

Celles-ci faisaient d'abord l'objet d'un traitement très politique, dans le contexte de guerre froide et d'affrontement de modèles. Ensuite, ils étaient abordés de manière cloisonnée par rapport aux questions environnementales.

La synthèse se fera au travers du terme de développement durable (DD), ou plutôt soutenable, si on veut rester au plus près du concept d'origine anglosaxonne. Ce concept a été popularisé lors de la grande conférence des Nations Unies à Rio en 1992[3]. Celle-ci cherche à concilier au travers du concept de DD, dans un contexte euphorique lié à la chute du mur de Berlin, croissance économique, croissance démographique exponentielle, réduction des inégalités et préoccupation environnementale, sans remettre en question le désordre économique et politique international, domination américaine mais aussi des autres pays du nord obligeant.

UNE DÉFINITION À USAGE MULTIPLE

Depuis lors, la définition de DD a fort évolué. C'est une notion floue, qui fait l'objet de nombreuses interprétations. Ainsi, les milieux d'affaires auront tendance à privilégier une définition centrée sur des objectifs de rééquilibrage entre les "piliers" économiques, sociaux et environnementaux du développement. On risque alors de saucissonner les problèmes plutôt que d'innover dans l'approche; autre écueil, la dimension éminemment culturelle du développement est laissée de côté.

En Belgique, la loi du 5 mai 1997, qui institue l'obligation assignée au gouvernement fédéral de réaliser un plan fédéral de DD, ainsi qu'une consultation préalable, a le mérite d'une définition davantage transversale, assez proche de celle du rapport Brundtland: "Le DD est un développement axé sur la satisfaction des besoins actuels, sans compromettre celle des besoins des générations futures, et dont la réalisation nécessite un processus de changement adaptant l'utilisation des ressources, l'affectation des investissements, le ciblage du développement technologique et les structures institutionnelles aux besoins tant actuels que futurs". ■

1 Voir le texte passionnant de Francesco Di Castri "les conditions gagnantes du DD", site Johannesburg 2002, http://www.sometjohannesburg.org/)
2 FTU, Fondation Travail Université, service d'étude du MOC
3 Pour plus d'information, voir le dossier réalisé par Solidarité Mondiale et la FTU sur la mondialisation, janvier 2002, fiche 3 "de l'environnement au développement durable", Myriam Gérard, 12pp.

Consommation durable: *Une responsabilité personnelle et collective*

PAR MONIQUE VAN DIEREN,
PERMANENTE COMMUNAUTAIRE
AUX EQUIPES POPULAIRES

S'il existe bien un acte éphémère par définition[1], c'est celui de consommer. Pourtant, le concept de "consommation durable" devient de plus en plus répandu. Contradictoire? Pas tant que cela.

A l'instar de la notion de "développement durable" dont il est question dans ce numéro, la "consommation durable" repose sur les mêmes grands principes: un mode de consommation qui assure un développement social, économique et écologique, respectueux des conditions de vie et de travail des générations présentes et futures.

Mais encore… en quoi cela change-t-il nos habitudes de consommation, direz-vous? Prenons deux ou trois exemples.

EN VOITURE SIMONE?

La voiture fait partie des objets de consommation les plus convoités. La publicité n'arrête d'ailleurs pas de nous bassiner les yeux et les oreilles en nous vantant ses performances sur de belles routes ensoleillées et désertiques, à l'heure où les villes sont engluées dans les embouteillages et où le climat ne cesse de se réchauffer à cause de la pollution. Notre choix personnel (mais est-ce toujours un choix?) d'utiliser tel ou tel moyen de transport en commun, ainsi que la politique des transports en commun développée par les pouvoirs publics ont effectivement un impact direct sur notre qualité de vie et sur celle de nos enfants.

Pour poursuivre dans le domaine environnemental, citons également l'exemple des déchets. Nous consommons de plus en plus de produits suremballés. Qu'il s'agisse des biscuits ou d'un appareil électroménager, il n'est pas rare de les voir "protégés" par trois ou quatre couches de toutes matières. Ces emballages, il faut les payer… et les détruire. Ce ne sont pas les producteurs qui sont perdants dans l'affaire, ce sont les consommateurs… et l'environnement. D'autant plus que les producteurs font du recyclage un marché très lucratif. A quand l'application du principe pollueur-payeur?

En matière sociale et économique, la mise en place d'une consommation durable passe inévitablement par deux conditions. Tout d'abord, l'accès aux besoins vitaux de consommation (au sens large du terme) doit être préservé. Il n'y a pas que le prix du pain qui devrait être réglementé. La santé, les transports, l'énergie, les loyers, le téléphone sont autant de biens et services auxquels l'accès devrait être mieux garanti, et pas seulement par la mise en place d'un service universel minimaliste.

Par ailleurs, une consommation durable est inconcevable si, comme c'est le cas actuellement, la consommation effrénée dans les pays du Nord se développe au détriment des populations du Sud. Les multinationales, en perpétuelle recherche de nouveaux marchés, poussent les consommateurs riches ("nous") à acheter sans cesse de nouveaux produits (pour les producteurs, un modèle de GSM a une durée de vie de … huit mois). Parallèlement, elles cher-

chent un profit maximum en faisant produire ces biens, là où les salaires sont les plus bas (c'est-à-dire souvent au Sud). Le commerce équitable est une manière de corriger ces inégalités en garantissant aux petits producteurs du Sud une rémunération correcte et de meilleures conditions de travail. Il sensibilise également le public au fait que notre mode de consommation renforce les inégalités à l'échelle mondiale. Mais c'est aussi du côté des producteurs que cette question doit être traitée, notamment en imposant des normes sociales plus contraignantes aux entreprises multinationales. Par exemple, les obliger à respecter les conventions de l'OIT sur les revenus décents et les conditions de travail, interdire le travail des enfants qui fabriquent nos chaussures Nike et nos jouets de St Nicolas, …

Dans tous ces aspects (environnementaux, sociaux, économiques), le rôle des consommateurs (nous) et celui des producteurs (les entreprises et tout leur arsenal publicitaire) est indéniable. Mais le niveau politique doit aussi taper du poing sur la table pour conserver ou reprendre ce qui est en son pouvoir, et même de son devoir: être le gardien du bien-être général de la population, jouer son rôle de régulateur du marché lorsque celui-ci met en danger la qualité de vie, voire la survie de la population. Car c'est de cela qu'il s'agit lorsque l'on parle de libéraliser le prix des médicaments chez nous ou d'empêcher l'accès aux médicaments génériques dans les pays du Sud.

On le voit à travers ces quelques exemples, la problématique de la consommation est très vaste. Elle touche à la fois à des habitudes personnelles de consommation et à des stratégies macro-économiques; elle doit simultanément faire face à des modèles culturels déjà bien ancrés et à des arguments purement matérialistes tels que le coût ou la facilité, mais hautement convaincants pour les consommateurs que nous sommes!

Agir pour une consommation responsable

C'est à ce thème passionnant que les Equipes populaires ont décidé de s'atteler depuis un an. Ce n'est pas précisément de "consommation durable" que nous parlons, mais bien d' "Agir pour une consommation responsable". Les deux notions nous semblent fort proches: la responsabilité est à la fois personnelle et collective et elle doit s'exercer autant pour les citoyens d'aujourd'hui que pour les générations futures.

C'est par le biais d'une grande diversité que les groupes locaux des Equipes populaires ont abordé le thème de la consommation. Des outils pédagogiques[2] leur ont permis d'aborder des questions telles l'influence de la publicité, le crédit et le surendettement, la qualité de l'alimentation, la gestion de nos déchets, le commerce équitable… Parallèlement à ce travail sur des questions spécifiques, de nombreux groupes ont travaillé sur "notre rapport à la consommation": à quel poste de notre budget consacre-t-on le plus d'argent? Peut-on dire qu'il y a des besoins vitaux précis identiques pour tous et que certaines dépenses sont superflues? Selon quels critères juge-t-on sa propre consommation et celle des autres (des jeunes par exemple)? Notre mode de consommation est-il subi ou choisi? Ou les deux?
Si des réponses précises n'ont pu évidemment être apportées à ces questions, elles ont en tout cas ouvert des portes sur des attitudes personnelles à promouvoir, sur des jugements de valeur à bannir, sur des responsabilités collectives à assumer.

La synthèse de cette année de travail en groupes locaux (présentée lors d'une journée de formation le 22 novembre 2003) met en évidence quelques thèmes sur lesquels le mouvement compte poursuivre son analyse et porter ses revendications: le crédit, la publicité, la gestion de déchets, les techniques de vente, l'accès aux biens et aux services collectifs.

Comme l'explique très justement Catherine Rousseau dans la revue du CRIOC (Du côté des consommateurs, n° 58, janvier 2000), "la notion de consommation "responsable" ou "soutenable" (ou "durable") donne à la consommation une nouvelle dimension collective. Il ne s'agit plus seulement de faire des choix responsables par rapport à des intérêts individuels (le porte-monnaie, la sécurité, le bien-être individuel ou de la famille), mais bien par rapport à des intérêts collectifs comme l'environnement, le respect des travailleurs et des droits humains". Elle regrette cependant que "jusqu'à présent, cette tendance n'influence pas notablement le marché. De nombreux consommateurs se déclarent en faveur du commerce équitable, mais ne réagissent pas dans ce sens. Et les produits écologiques et éthiques connaissent peu de succès".

Les champs d'actions possibles portent donc d'une part sur des comportements personnels: être des "consommateurs responsables" sans toutefois trop se culpabiliser si nos pratiques sont parfois très éloignées de nos discours… Ils portent également sur un travail associatif et de lobbying politique pour freiner cette tendance actuelle du "tout au marché".

Vu l'étendue du "champ de bataille" et les "dégâts collatéraux" déjà occasionnés, il faut se rendre à l'évidence que cette guerre n'est pas encore gagnée. Mais le regard critique porté sur le mode de consommation qui nous est imposé, et les petites victoires obtenues au niveau international nous donnent à penser que, même si le fatalisme est souvent de mise, la fatalité n'existe pas… ■

1 Le Petit Robert définit le verbe consommer comme "amener une chose à sa destruction, en faire un usage qui la rend ensuite inutilisable."

2 Une farde comprenant 9 fiches d'animation est disponible au Centre communautaire des Equipes Populaires, rue de Gembloux, 48 à 5002 St-Servais-Namur au prix de 4,00 €.

Développement *durable et santé*

PAR CHRISTIAN VAN ROMPAEY,
RÉDACTEUR EN CHEF DE "EN MARCHE"

"Depuis le Sommet de Rio, l'une des leçons les plus importantes que nous avons apprises ces dix dernières années est que la mauvaise santé est source de pauvreté; le développement ne précède pas seulement l'amélioration de la santé, celle-ci est aussi un puissant moyen de développement économique et de réduction de la pauvreté."

Voilà ce que déclarait Gro Harlem Bruntland, directrice de l'Organisation Mondiale de la Santé en lançant le concept de développement durable en 1987!

En mettant les hommes et les femmes au cœur du processus de développement durable, la Déclaration de Rio sur l'environnement affirme en effet qu'il n'y a pas de promotion de la santé hors du développement social. L'environnement, le mode de vie doit être sain et de qualité pour tous. Le développement doit être équitable et solidaire.

Si, dans nos pays, l'espérance de vie ne cesse d'augmenter, si notre système d'assurance maladie n'a cessé de progresser dans l'accès aux soins et la couverture des dépenses de santé pour la majorité de la population, les "échecs" en santé publique viennent tempérer sérieusement ce sentiment de réussite. Il suffit d'énumérer les problèmes récurrents de ces dernières années pour s'en convaincre: l'affaire du sang contaminé, le scandale (centenaire!) de l'amiante, la diffusion irrésistible de la maladie de Kreutzfeld-Jacob, les effets du tabagisme devant lequel les pouvoirs publics capitulent au nom d'impératifs financiers, les accidents de la route, les toxicomanies et les dépendances, les nombreux cancers environnementaux, les effets des déchetteries et des nuisances du bruit, les conséquences mentales du chômage, de l'immigration et de la flexibilité outrancière dans certains milieux de travail... Autrement dit, il y a loin d'une politique de soins à une politique de santé publique!

Poser la question de la santé, c'est poser la question de l'environnement et des conditions de vie des personnes et des collectivités: environnement physique, conditions de logement, conditions de travail, statut professionnel, revenus, aide sociale, qualité des relations sociales… Le droit à la santé ne peut donc seulement s'exprimer en un droit à la consommation indéfinie de soins de réparation ou de médicaments. Ne vaut-il pas mieux, en effet, de consacrer davantage de temps, d'énergie et de moyens financiers à "changer de vie" plutôt que de

passer sa vie à la soigner! Comme aime à la dire un professeur d'éducation à la santé: "Il vaut mieux placer une barrière au bord du précipice que de construire un hôpital dans le fond."

Un projet de santé publique

La question de savoir qui va définir les priorités de santé publique est aujourd'hui une question centrale. Est-ce seulement l'affaire des pouvoirs publics? La réponse appartient-elle aux professionnels de santé ou à ceux qui cotisent, travailleurs et entreprises? Ou serait-ce à l'ensemble de la population? Les patients ne doivent-ils pas être invités à s'exprimer davantage? Quels instruments se donnera-t-on pour évaluer la demande de santé et de soins?

C'est ici qu'apparaît le rôle incontournable de ce que Jacques Delors appelait la société civile organisée. C'est-à-dire, dans le champ de la santé, les mutualités, les associations, les groupes de patients, de plus en plus nombreux. Entre l'expert médical avec son modèle de santé scientifique, l'économiste avec ses modèles économétriques, le vendeur avec ses parts de marché en médicaments et matériel médical, le citoyen ne devrait-il pas se réveiller et fonder ce que le psychiatre et philosophe français Bernard Honoré appelle un "projet de santé"?[1]

Selon celui-ci quatre axes fondamentaux devraient définir ce projet de santé:

- Dépasser l'opposition entre la santé et la maladie. La maladie n'est pas synonyme d'absence de santé si on comprend celle-ci comme une capacité de lutter et de renouveler son mode d'existence en fonction de ses capacités. Mais c'est un point de vue difficile à adopter tant le "modèle médical scientifique", celui qui règne en maître dans les hôpitaux s'est imposé. Même la santé publique est dominée par une stratégie (négative) de l'évitement de la maladie plus que par le déploiement d'actions (positives) de santé.
- Restaurer la continuité entre les actions de santé curative, préventive et, il faut ajouter aujourd'hui, prédictives. Ce lien, bien peu en ont, semble-t-il, conscience aujourd'hui. Le curatif s'éparpille en de multiples spécialités. Le préventif n'a guère les moyens de développer beaucoup plus que des campagnes de vaccinations ou d'éducation à la santé à coup de dépliants ou de messages médiatiques, utiles sans doute mais bien loin d'un effort continu de conseil et d'accompagnement de la santé.
- Relier santé et citoyenneté. La population reste encore très absente de la réflexion sur tout ce qui touche à la santé. Les médias ne l'entretiennent le plus souvent que des prodigieux progrès de la médecine et des menaces sur le financement de la Sécurité sociale, avec quelques ajouts sur les dangers de l'alcool, du tabac et de la non utilisation des préservatifs...
- Inscrire la santé dans une économie de coopération et solidarité. La Charte d'Ottawa de la promotion de la santé indique que la stratégie visant à améliorer la santé et le bien-être de la population doit reposer sur le développement d'un environnement approprié à la santé et le renforcement du tissu social. Il est important dans cette stratégie de questionner les qualités du développement économique et ses effets sur le renforcement des inégalités. Le projet de santé est aussi économique et social.

Les interventions durables en promotion de la santé impliquent proximité et participation. Elles doivent s'inscrire dans tous les secteurs de la vie en société. Elles doivent reposer sur l'équité et l'efficience dans la recherche du "bien-être avec les autres".

Comme l'écrit Bertrand Cassaigne, rédacteur en chef adjoint de la revue française Projet: "… On perçoit les enjeux d'une promotion de la santé, qui ne saurait être seulement technique mais favorise une participation de tous à une réponse plus globale. Car l'œuvre de santé est à la fois un système (de soins et d'assurance) et un projet collectif à construire, une politique"[2]. N'est-ce pas cela qui fait l'originalité de la mutualité: un système d'assurance doublé d'un projet social, c'est-à-dire une volonté militante de garantir l'accès pour tous à des soins de qualité et de promouvoir le bien-être? ■

1 La santé en projet. Bernard Honoré. Interéditions 1996.
2 La santé, l'expert et le patient, un dossier sur la promotion de la santé dans la revue Projet (n°263 - septembre 2000).

La CSC de Mons-La Louvière *en route vers le développement durable…*

PAR ERIC DE MARCO,
PERMANENT INTERPROFESSIONNEL,
CSC MONS-LA LOUVIÈRE

Depuis quelques années, on entend de plus en plus souvent parler de développement durable que ce soit au niveau international, en faisant référence à Kyoto, au niveau national, régional… Mais aussi dans les entreprises et dans le monde syndical.

En effet, le développement durable, étant par définition un développement de la société qui tient compte à la fois de la sphère sociale, économique et environnementale, il ne peut faire l'économie du monde associatif.

A cet égard, la CSC Mons-La Louvière s'est inscrite dans une démarche syndicale soucieuse de l'environnement et du principe de développement durable. Et ce, à travers, l'organisation:

- De séances d'information sur la thématique du développement durable organisées au niveau local sur des sujets tels que: la mobilité, le développement durable, l'environnement et l'entreprise,…
- De soirées "cinéma-débat", après diffusion d'un film abordant les conséquences d'un développement exclusivement économique de la société et ses conséquences néfastes sur la population. Diffusion suivie d'un débat avec des représentants du monde syndical et de représentants communaux.
- D'une soirée "témoignage AZF Toulouse". Suite à la catastrophe de l'usine chimique AZF Toulouse du 21/09/2001, la CSC de Mons-La Louvière a invité des délégués AZF Toulouse et entendu leurs témoignages avant d'entamer un débat.
- De formations organisées sur la thématique du développement durable.

Au côté de ce volet d'activités essentiellement axé sur la sensibilisation à l'environnemental et au développement durable, la CSC de Mons-La Louvière mène plusieurs projets "environnement" plus ciblés.

Le premier est le projet "RISE sur le zoning de Seneffe-Feluy-Manage". Le projet RISE (Réseau

Intersyndical de Sensibilisation à l'Environnement) est un projet soutenu par la région wallonne qui a vu le jour en octobre 1996 sur l'initiative des ailes wallonnes de la CSC et de la FGTB.

Les objectifs généraux de RISE sont de:

- Sensibiliser l'ensemble des travailleurs à l'environnement
- Renforcer la capacité d'intervention des délégués sur les questions environnementales;
- Agir dans l'entreprise à travers le cadre légal actuel (la loi sur le bien-être, compétences syndicales au Conseil d'Entreprise, au Comité pour la Prévention et Protection au Travail, …)
- Stimuler la concertation sociale dans l'entreprise
- Dans le cadre du développement durable, y associer les riverains.

Concrètement, ce projet RISE, menée par la CSC de Mons-La Louvière, sur le zoning de Seneffe-Feluy-Manage concerne essentiellement des entreprises du secteur de la chimie. Afin de définir au mieux les objectifs concrets à poursuivre, ainsi que d'effectuer le suivi et l'évaluation nécessaire pour mener à bien un projet qui s'inscrit dans le long terme, un groupe de pilotage a été créé.

Celui-ci est composé de permanents syndicaux et de délégués d'entreprise mais aussi de militants syndicaux mais qui, eux, sont riverains.

L'enjeu du projet est de rassembler, au départ d'une dynamique de travail transversale sur un zoning, travailleur(euse)s, directions et riverains autour d'un projet ambitieux, celui d'entrer dans une démarche de développement durable, en s'intéressant prioritairement à la gestion des déchets sur le zoning.

D'autre part, nous menons également, un autre projet: le projet "Mobilité-Soignies". A l'heure actuelle, la ville de Soignies étudie un plan communal de mobilité et prévoit l'extension du zoning de Soignies vers Braine-le-Comte.

Dans ce cadre, la CSC de Mons-La Louvière a décidé de réaliser des fiches d'accessibilité, de réaliser des enquêtes "mobilité" auprès des travailleur(euse)s du zoning mais aussi auprès des Sonégiens, des campagnes de sensibilisation sur la thématique, etc…

Il s'agit dans un premier temps, de s'impliquer dans la réalisation du Plan Communal de Mobilité de Soignies et à terme de contribuer

à la réalisation d'un plan global de mobilité sur le zoning dans une perspective développement durable.

Enfin, l'essentiel sans doute à travers ses projets est bien d'amener la réflexion sur notre mode de vie actuel et ses conséquences sur notre environnement. Et surtout sensibiliser, informer… et penser notre avenir. ■

Etre bien dans sa peau *pour être bien dans la vie*

PAR CARINE MAGE,
ANIMATRICE À VIE FÉMININE

Le concept de développement durable intègre essentiellement trois composantes: le développement économique, l'équité sociale, le respect des ressources et de l'environnement pour les générations futures.

Dans cette perspective, créer de nouveaux emplois et/ou enrichir la qualité de ces emplois et ce, en créant des liens entre personnes qualifiées et public fragilisé répond bien à deux des composantes du développement durable. Une mise en pratique concrète d'un concept que réalise Vie féminine à travers ses Espaces bien-être.

UN BRIN D'HISTOIRE

C'est en 1997 qu'un petit groupe de travailleuses de Vie féminine se réunit pour mener une réflexion à propos des projets développés dans le cadre de nos formations de réinsertion socioprofessionnelle. Nous avions jusque-là, et nous continuons d'ailleurs, proposé des formations préqualifiantes (Visa pour l'emploi) permettant à des femmes en recherche d'insertion de faire un premier pas dans ce secteur complexe qu'est celui de l'insertion professionnelle.

Nous avions cependant envie d'aller plus loin dans notre démarche: trop souvent les femmes, même si elles ont suivi un parcours de formation, se retrouvent face à un marché de l'emploi saturé et se désolent de ne voir leur effort de formation récompensé. Elles ont acquis de réelles compétences professionnelles qu'elles ne peuvent valoriser faute de pouvoir trouver l'emploi avec le statut qui leur conviendrait. C'est pour cette raison que nous souhaitions pouvoir aller jusqu'à l'insertion professionnelle avec un groupe de stagiaires et cela, par exemple, en leur permettant de créer leur propre emploi.

Parmi les pistes envisagées, celle du bien-être nous a enthousiasmées et a donné naissance au concept des Espaces bien-être. L'idée centrale du projet est de mettre en contact des femmes ayant une qualification professionnelle dans des métiers qui permettent de mettre en valeur l'image de soi et un public de femmes vivant des situations difficiles et développant une image dévalorisante d'elles-mêmes.

La première partie du projet a consisté en une formation complémentaire de femmes déjà qualifiées dans le domaine du bien-être (coiffeuses, esthéticiennes, podologues, couturières). Cette formation a pu être assurée grâce au soutien du F.S.E. (Fonds social européen) dans le cadre de l'initiative Communautaire Emploi NOW (New opportunities for woman).

Elle démarra en mars 1998. Son objectif était de permettre à ces femmes de développer de nouvelles compétences leur permettant d'exercer leur métier dans des milieux non traditionnels et auprès d'un public fragilisé, et, par-là, leur ouvrir de nouvelles perspectives d'insertion professionnelle. La for-

mation poursuivait également un deuxième objectif. Celui d'étudier et de préparer avec elles la création d'un nouveau service, potentiellement créateur d'emplois et répondant à des besoins sociaux: les Espaces bien-être.

En 2000, à l'issue de la formation, une structure a été créée: l'A.S.B.L. Espace bien-être Waremme. Des Espaces bien-être ont également été développés à Bruxelles et à Ath. Des stagiaires ayant suivi le parcours de formation se sont, dans un premier temps, engagées bénévolement dans cette structure.

Parallèlement des démarches ont été entreprises pour obtenir des financements nous permettant d'occuper les anciennes stagiaires via des contrats de travail. Actuellement, l'Espace bien-être de Waremme fonctionne avec six travailleuses sous contrats P.T.P (Prime à la transition professionnelle c'est-à-dire bénéficiant de subsides pour la mise au travail).

Au quotidien

L'espace bien-être rassemble en un même lieu des services de coiffure, d'esthétique, de pédicurie, de massages - réflexologie et aussi des temps de rencontre et d'animation autour de thèmes liés au bien-être, à l'estime de soi, la gestion du stress, la cuisine, la couture,... Il se veut être un lieu chaleureux et accueillant, au sein duquel chacun peut apprendre à mieux se mettre en valeur, prendre du temps pour soi, se faire plaisir, mais aussi (re)créer du lien social, sortir de l'isolement.

Dans un souci de proximité et de diffusion maximum des services, nous mettons en place des délocalisations. C'est ainsi que nous organisons des permanences à Hannut, Seraing et prochainement Verviers.

Aujourd'hui, six ans se sont écoulés depuis le lancement de l'idée des Espaces bien-être et ce sont trois structures qui coexistent puisque le même projet s'est développé simultanément à Ath et à Bruxelles.

Ces trois A.S.B.L. ont permis à d'anciennes stagiaires d'être engagées dans les liens d'un contrat de travail et d'enrichir leur formation de base en s'ouvrant à d'autres "manières" d'exercer leur métier. D'autres professionnelles sont venues renforcer ces équipes.

L'ensemble des travailleuses bénéficie d'une formation continuée qui leur permet d'accueillir un public fragilisé dans des conditions optimum. Elles se forment également régulièrement aux nouvelles techniques de leurs différentes professions. Par ailleurs, ce sont de nombreuses femmes qui peuvent dorénavant profiter de ces services, parfois jugé comme "luxueux" ou "superflu", mais pourtant tellement important lorsqu'il s'agit de faire face aux différentes épreuves que la vie peut réserver. ■

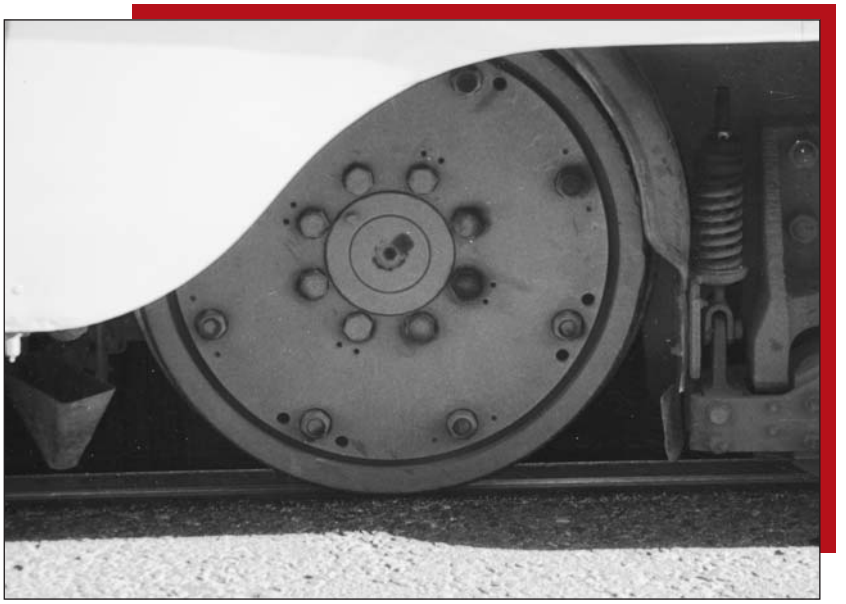

Echos du CGI

6 novembre 2003 - Namur

PAR MICHÈLE STESSEL,
ANIMATRICE COMMUNAUTAIRE

Deux grands thèmes avaient été retenus pour le CGI de cette année: les nouveaux groupes ISCO et l'accompagnement des mémoires.

FLASH SUR QUELQUES INNOVATIONS 2002-2003

Innovation dans les méthodes. A Nivelles (3ème année), l'évaluation de chacun des cours s'est faite au cours avec le formateur concerné; à Louvain-la-Neuve et à Verviers (2ème année), les premiers stages Bagic ont été organisés; à Charleroi (2ème année), l'équipe pédagogique a proposé les accompagnateurs pour les mémoires afin d'accélérer la procédure; à Tournai, un suivi proche des mémoires dans le cadre du cours de méthode a permis qu'ils soient présentés fin juin, 10 jours après la fin de la 3ème; à Bruxelles (année d'orientation) un module de cours de français a été organisé pour les étudiants dont ce n'est pas la langue maternelle.

Innovations dans les contenus. On relève une série d'initiatives: à Mons-La Louvière, les responsables des organisations régionales sont sollicités pour mener une réflexion sur le concept de développement régional; à Perwez, la filière Développement régional a pris comme fil conducteur le développement durable; à l'ISCO-JOC,: "les Jeunes et la consommation" a été choisi comme thème interdisciplinaire; à Charleroi (3ème année), il y a eu convergence des cours d'économie et de philosophie sur le thème de la Gouvernance; à Bruxelles, les cours d'économie et d'initiation politique ont abordés conjointement les rapports Nord-Sud à l'occasion d'une visite de militants du Mouvement sans terres du Brésil; à Tournai (A.O), les étudiants ont demandé des cours à option sur les enjeux des élections européennes et régionales.

Innovation enfin dans les structures. A Bruxelles (A.O), une formation de formateurs en alphabétisation a été mise en place portée par un partenariat réunissant Lire et Ecrire, le CFS et l'ISCO; l'Ecole syndicale de la CNE-ISCO, formation destinée aux militants CNE avec comme enjeu le renouvellement du collectif des permanents de cette centrale; (à Namur (A.O), une année complète dès la première, avec comme perspective une 4ème année centrée sur la réalisation du mémoire.

LES NOUVEAUX GROUPES ISCO: CONCILIER COHÉRENCE, SOUPLESSE ET QUALITÉ DU PROJET

L'ISCO-CNE

Un débat et des réflexions sont ouverts avec Raymond Coumont, secrétaire général de la CNE, autour du nouveau projet de formation d'école syndicale mis sur pied par la CNE. L'ISCO étant partenaire de ce projet de formation; (nous vous renvoyons à l'article qui y est consacré dans l'Esperluette n°37), plusieurs questions sont posées quant à un risque de concurrence, quant à une perception de formation qui peut paraître élitiste, ou encore quant à l'écart possible avec un souci d'hétérogénéité (ouvrier - employé dans ce cas).
Le secrétaire général, tout en rappelant les enjeux propres à la centrale (qui reste comme d'autres libres de ces innovations) rappelle que les objectifs et méthodes de formation restent guidées par le même souci que celui qui prévaut à l'ISCO. Il signale que sa centrale reste ouverte à tout développement possible avec d'autres partenaires (ou centrales) et est prête à rencontrer les régions qui le souhaitent pour traiter concrètement les questions de confusion ou de concurrence qui seraient nées de la mise sur pied de cette formation.
Il rappelle aussi que la CNE a toujours poussé ses militants à suivre la formation ISCO et continuera à le faire: cette formation n'épuisant pas le potentiel et les attentes des militant-e-s.

ISCO - CFS - Lire et Ecrire présenté par Nathanaëlle Adam (permanente CIEP Bruxelles)

En 2002, Lire et Ecrire peut engager 90 ACS et lance le défi de former des personnes de niveau A3 à la qualification de formateur en alpha.
Pour réussir ce pari, un partenariat réunissant Lire et Ecrire, le CFS (Collectif Formation Société) et l'ISCO est mis en place. Chaque partenaire selon sa spécificité et son expérience prend en charge un aspect ou l'autre de la démarche. Et même si une certaine lourdeur a été ressentie c'est surtout l'enrichissement mutuel qui est retenu par tous les acteurs au terme de cette formation. Le résultat positif de cette expérience permet d'ailleurs de relancer l'idée de la création, par Lire et Ecrire, d'une université ouverte à Bruxelles, en partenariat avec l'ISCO, la FOPES, la FOPA, l'ULB,...

ISCO Animation de projets Fédération de Liège-Huy-Waremme présenté par Alan Kyndt (permanent communautaire)
Cet ISCO (qu'il ne faut pas confondre avec la filière Animation Gestion) s'adresse à des personnes qui travaillent dans le secteur socio-éducatif, politique et culturel et qui sont en demande d'outils pour animer des groupes.
Chaque projet pris en compte dans cette formation est amené et porté par un étudiant.

ISCO Femmes et Démocratie, en Brabant wallon par Eric Albertuccio (permanent CIEP Brabant wallon)
Cette formation a pour objectif de permettre aux étudiantes de s'émanciper, de parvenir à construire un discours structuré et de les amener à une prise de conscience collective.
Pour mettre cet ISCO sur pied, les organisations de femmes au niveau régional ont été interpellées. Un cahier de charge a été établi, avec l'aide de spécialistes de la question du genre dans les différentes matières.
La question de savoir s'il fallait ouvrir la formation aux hommes, avec le souci de créer un groupe mixte sur base paritaire a été posée. Comme la garantie de conserver un groupe paritaire tout au long du processus de formation semblait difficile (que faire dans les cas où des étudiantes abandonneraient et que dès lors la parité ne serait plus maintenue), on a opté en définitive pour un groupe ouvert exclusivement aux femmes.
Un tel groupe permet par ailleurs de créer un climat de confiance nécessaire à une prise de conscience collective.
En année d'orientation, les étudiantes vont travailler sur leurs récits de vie. Cette démarche leur permet d'une part de mieux se connaître, d'autre part la confrontation des récits permettra de faire des comparaisons et de relever les points communs dans leurs parcours.

ISCO Analyse de genre par Alan Kyndt
Cette nouvelle filière ISCO qui propose une approche pluridisciplinaire du concept de "Genre"est aussi ouverte uniquement aux femmes, dans un même souci de favoriser un climat de confiance facteur de développement personnel.
Au cours de cette formation, les étudiantes découvriront des grilles d'analyse leur permettant de se situer comme femmes dans la société.

ISCO Développement régional Mons-La Louvière présenté par Samuel Thirion (permanent CIEP Mons)
Dans les régions de Mons et du Centre, le développement régional est fragilisé par différents facteurs socio-économiques. Les objectifs de la formation sont de renforcer le tissu social, de créer des partenariats et pour y parvenir d'amener les étudiants à devenir des acteurs compétents en matière de développement régional.
Pour que les étudiants soient actifs, il faut qu'ils soient impliqués dans un projet. En année d'orientation, ils ont choisi de travailler sur des zones et de dresser des photographies de chacune d'elles au travers des différents cours. Le cours de projet interdisciplinaire fait le lien entre les cours et chapeaute en quelque sorte la formation.
Des rencontres avec les différentes organisations du Mouvement sont organisées.
La richesse de ce groupe ISCO résulte de la rencontre d'étudiants provenant de deux mondes qui se côtoient, mais qui trop souvent s'ignorent: celui des syndicalistes et celui des socioculturels.
En guise de conclusions, Pierre Georis qui présidait le CGI propose de laisser le temps à ces nouvelles filières et d'évaluer leurs résultats lors d'un futur CGI.

Evaluation de l'accompagnement des mémoires par Marina Mirkes (permanente communautaire)

C'est au CGI du 18 mai 1999 que la procédure mémoire est modifiée pour introduire un accompagnement en duo des étudiants dans le processus mémoire: la commission d'accompagnement.

A ce jour, 14 groupes ont été ou sont concernés par cette nouvelle disposition:
- 5 d'entre eux ont terminé la formation. Il s'agissait des groupes entrant en 3ème année au cours de l'année sociale 1999-2000. La défense a eu lieu.
- 4 groupes ont terminé en juin 2003. Hormis le groupe de Tournai, dont les étudiants ont défendu le mémoire en juin 2003, la défense des 3 autres groupes est programmée en 2004.
- 5 groupes sont actuellement en 3ème année.

Ainsi, 6 groupes ont achevé le processus mémoire (défense comprise) soit 51 étudiants ayant satisfait aux exigences des trois années. 23 d'entre eux ont à ce jour défendu leur mémoire.
En prenant les chiffres bruts (sans distinguer les filières et le profil des étudiants), le taux de réussite de mémoire n'est pas fondamentalement différent depuis la mise sur pied des commissions d'accompagnement.
Devant ces chiffres, on pourrait tirer la conclusion que la commission d'accompagnement ne joue pas un rôle significatif quant à la réalisation des mémoires. C'est peut-être aller vite en besogne. Si le principe est acquis dans tous les groupes, la manière dont celles-ci sont initiées est très différente d'un groupe à l'autre.
Tous les directeurs de mémoire, accompagnateurs, formateurs de méthode concernés et étudiants (y compris les étudiants actuellement en 3ème année) ont reçu un questionnaire spécifique à leur situation, soit 175 personnes. 39 personnes ont répondu. Le taux de réponse de chaque catégorie ne permet pas de traiter les réponses de manière statistique et d'en faire une analyse fine. Les éléments engrangés

constituent toutefois des pistes de réflexion à ne pas négliger.
Le processus "commission d'accompagnement" permet sans doute de renforcer le démarrage des mémoires Une lecture plus fine en terme de filière et de profil des étudiants permettrait d'approfondir la question.
Si la démarche globale et le rôle de chacun semblent clairs, le rôle de l'accompagnateur devrait être précisé dans la seconde phase. L'équipe pédagogique joue quant à elle un rôle central. Il serait sans doute bon d'également rappeler le rôle de l'animateur régional et de l'animateur communautaire auxquels tout étudiant peut faire appel en cas de difficultés.
Mais, ce processus ne répond pas à toutes les difficultés rencontrées dans la réalisation d'un mémoire.
Il reste toujours un écart important entre les matières vues aux cours et l'assimilation par les étudiants. Cet écart nous interroge sur la manière dont sont menées les évaluations dans l'ensemble de la formation.
Le profil de la formation ISCO, le fait d'être ancré dans l'éducation permanente et de vouloir favoriser la réussite de tous les étudiants en formation n'a-t-il pas pour limite de brader les exigences en termes de réussite ce qui a pour conséquence de ne pas être suffisamment exigeant quant à la qualité des travaux réalisés?
Le processus initié avec les étudiants pour la réalisation de leur mémoire se base sur une méthode de recherche en sciences sociales par l'établissement d'une question de départ. Il est important que cette question soit le résultat d'une réflexion à partir des perceptions concrètes de l'étudiant.
Un écart existe entre la culture de l'éducation permanente et celle des sciences sociales au niveau de l'analyse. La première est articulée à la réalité de l'acteur menant la recherche, la seconde se veut objective et à distance. La logique déductive de la recherche est aussi, pour certains étudiants, en contradiction avec leur démarche inductive de réflexion et d'action.
Cette tension nous permet de nous interroger sur le type de mémoire préconisé par l'ISCO. D'autres types de recherche-action menées en fin de formation seraient à creuser (par exemple: réaliser une monographie d'une action sociale dans laquelle l'étudiant est engagé).
Les mémoires réalisés dans une filière donnée reflètent peu la filière. D'où vient cette distance?
Enfin, un groupe a relevé le défi de réaliser le mémoire dans le courant de la 3ème année et tous l'ont réussi. Il serait intéressant d'évaluer cette expérience. Terminer la 3ème année par la présentation du mémoire est une piste souvent évoquée pour augmenter le nombre de mémoire présentés. A creuser donc en tenant compte du contexte particulier du groupe en formation

Au terme de cette évaluation, il ne semble pas opportun de remettre en question le processus "commission d'accompagnement", mais on peut dégager des pistes pour améliorer la seconde phase, c'est-à-dire la réalisation concrète du mémoire et l'autorisation d'imprimer:

- Formaliser systématiquement la collaboration entre accompagnateur, directeur et étudiant par un contrat d'accompagnement transmis au CEC
- Si l'investissement "temps" est important dans la première étape, il peut être très léger (3 rencontres) dans la seconde. D'autres formules de collaboration sont évidemment envisageables mais elles sont laissées à l'appréciation des personnes concernées.
- Une difficulté se pose lorsqu'un accompagnateur devient directeur. La recherche d'un nouvel accompagnateur est artificielle. Dans ce cas, les animateurs régionaux (qui ne donnent pas cours) et communautaires peuvent également être sollicités pour être accompagnateur.
- Le dispositif prévoit une rencontre entre l'équipe pédagogique et les commissions d'accompagnement pour échanger sur l'avancée des mémoires mais également et peut-être surtout articuler le processus d'accompagnement mémoire aux différents cours. Cette rencontre devrait être organisée systématiquement dans tous les groupes.
- Afin de donner un cadre commun aux accompagnateurs et directeur, une journée de formation qui a pour objet "Diriger ou accompagner un mémoire à l'ISCO" est proposée dans le cadre du cahier des formations CIEP le samedi 24 avril 2004 à Namur. Formateurs: André Louvet et Christian Piret.
- Un travail approfondi sur l'évaluation devrait être mené par l'équipe communautaire afin d'améliorer le processus d'évaluation. Des outils existent et mériteraient d'être mieux exploités (objectifs transdisiciplinaires par exemple). Il s'agirait à la fois de préciser les critères d'évaluation disciplinaires et transdisciplinaires mais également de mettre en place un dispositif d'évaluation formative qui soit un réel soutien formatif aux étudiants.

Au cours de l'échange qui a suivi cet exposé, on a proposé que la question de l'accompagnement des mémoires soit débattue au sein des équipes pédagogiques, à partir des pistes qui ont été présentées. ■

Recyclage pour les formateurs et formatrices ISCO: *Le développement régional*

7 février 2004

Un regard sur le choix des filières à l'ISCO fait apparaître une préoccupation prioritaire: le développement régional que ce soit l'intitulé même de la filière (à Bruxelles, au Brabant wallon, à La Louvière) ou indirectement par un choix de filière apparenté, comme l'économie à finalité sociale (Charleroi, Tournai), la filière Bagic de coordonnateurs de projets en éducation permanente (Verviers, Brabant wallon).

D'autres filières, comme Animation Gestion et Action Collective, plus explicitement centrées sur les acteurs et l'action, contiennent au moins implicitement une visée sur les conditions d'un développement social ou régional socialement porteur.

Plusieurs raisons expliquent sans doute cet accent: la mondialisation et les délocalisations qui menacent le tissu local ou régional, les déclins récent ou plus anciens de certaines régions et l'essor d'autres, les initiatives publiques et associatives de mise en réseau d'acteurs; tout cela engendre des déceptions d'une part, des espoirs de l'autre.

Dans ce contexte, un lieu de formation où l'on tente de cerner les conditions du développement veut atteindre deux objectifs: aider à y voir clair dans les analyses, soutenir ainsi de bons choix d'action des acteurs sociaux et culturels. Ces objectifs ambitieux mobilisent les formateurs dans leurs contenus de formations: comment chaque discipline peut-elle contribuer à mieux comprendre les conditions du développement (c'est l'apport de la pluridisciplinarité), mais aussi comment interconnecter les différentes disciplines en fonction d'un contexte à comprendre et d'un projet à élaborer (c'est une démarche interdisciplinaire). Ce sont ces questions que nous voulons aborder lors de ce recyclage ISCO.

Se poser les bonnes questions

En matinée, nous accueillerons Guy Bajoit, Sociologue, co-auteur de "Elites urbaines" le cas de 3 villes belges: Verviers, Wavre, Lier - Academia Louvain-la-Neuve, Ed. Bruylant, 2003. A travers son intervention, il proposera quelques pistes de réflexion sur la problématique du développement régional.

- Qu'entend-on, de manière générale, par "développement"? Comment les sociologues expliquent-ils les inégalités de développement entre les collectivités humaines (régions, nations)?
- Quelles sont les politiques (économiques, sociales, culturelles) dont les sociologues pensent qu'elles sont susceptibles d'engendrer le développement?
- Qui sont les principaux acteurs qui interviennent pour promouvoir (ou au contraire, pour bloquer) la dynamique de développement dans une région ou un pays? Quelle place occupent les élites dans ce processus?
- Du point de vue de la sociologie, que peut-on dire du problème de développement, tel qu'il se pose en Wallonie?

L'après-midi, les participants seront répartis en ateliers.

Atelier 1:

Le développement durable comme concept utile pour éclairer les conditions de développement

Intervenante: Marie Carmen Bex, Politique Scientifique Fédérale

Rendue populaire grâce à la Conférence de Rio de 1992 sur l'environnement et le développement, dont la mise en œuvre a été fort débattue lors du Sommet mondial de Johannesburg en 2002, le développement durable est un concept fort utilisé ces dernières années. Mais qu'entend-on par "développement durable"? Où ce concept prend-t-il ses racines? Existe-t-il seulement une définition? Que faire de ce concept, cette idée généreuse à la fois floue mais néanmoins fédératrice?
A travers tout d'abord une brève analyse du concept, de sa naissance et de sa mise en œuvre aux niveaux local, national et international, l'intervenante propose de voir en quoi la notion de développement durable peut être utile dans le débat sur les conditions de développement.
Les participants seront ensuite invités à voir comment l'introduire dans la démarche pédagogique (pluri)disciplinaire de l'ISCO, tout en favorisant une certaine démarche interdisciplinaire que permet ce thème transversal.

Cet atelier pourra être l'occasion d'apporter une petite contribution à chaque discipline (économie, histoire, initiation politique, sociologie, philosophie, méthode, etc.) ainsi que des éléments utiles à une réflexion collective interdisciplinaire.

ATELIER 2:

Les nouvelles théories du développement régional et local

INTERVENANT: JEAN HOUARD, PROFESSEUR À LA FOPES. DIRECTEUR DU SERVICE DES ETUDES STATISTIQUES DE LA RÉGION WALLONNE

Le processus de globalisation désigne bien plus qu'un élargissement des marchés: il concerne surtout l'organisation à un niveau mondial du processus de production (filiales, sous-traitances, etc.), de recherche, du financement, de la coopération technologique, etc. Ce processus modifie les manières de voir les conditions du développement local, surtout quant au réseau de synergies à mettre en place au niveau régional.
L'atelier examinera les théories économiques dans leur apport (ou non) au développement régional en constatant cependant que les approches existantes ne se rencontrent pas vraiment.

- Les unes, directement consacrées au développement régional, souligneront, via des concepts comme "le district industriel" ou "les milieux innovateurs", l'impact des mises en réseaux et des synergies des acteurs économiques, et des autres acteurs (politiques, culturels, sociaux…). Les relations valorisées seront le partenariat, la coopération, etc.
- Les autres, plus macroéconomiques, examinent plutôt les conditions de croissance générale: l'école de la régulation examine ainsi des régimes d'accumulation, historiquement situés, qui ont pu créer un cercle vertueux entre productivité et stimulation de la demande globale. A un certain niveau, le concept de gouvernance est aussi macroéconomique, ou même macrosocial, puisqu'il suppose des synergies qui dépassent le cadre marchand et implique des conventions entre acteurs économiques et sociaux: marché, Etat, société civile, associations, municipalités, institutions locales, etc.

Cet atelier devrait permettre aux formateurs de mieux se familiariser aux théories du développement local et les inciter à chercher plus loin.

ATELIER 3:

Cas concret, le "Contrat d'Avenir pour la Wallonie"

INTERVENANT: MARC INSTALLÉ, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA RÉGION WALLONNE

Les objectifs de l'atelier seront de comprendre en quoi le Gouvernement wallon a innové dans le contenu de son programme et au niveau de sa méthode de gouverner par le "Contrat d'Avenir pour la Wallonie (actualisé)" ou CAWA. A partir de cette analyse de pratique politique, les participants seront invités à une réflexion sur le type de développement souhaité en Wallonie.
Ceci impliquera d'abord la présentation synthétique des CAW: le projet, les objectifs, les priorités, les principes communs d'action, les actions elles-mêmes (ou "mesures"), et la comparaison entre le CAW et une déclaration gouvernementale classique. Ensuite sera présentée la mise en œuvre et les résultats de l'évaluation du CAW, qui a préparé son actualisation: le CAWA dont on précisera les réorientations et amélioration espérées. (L'évaluation du CAWA est prévue en fin 2003).

L'atelier débouchera enfin sur la conception du développement territorial dans lequel s'inscrivent le CAW et le CAWA: quels sont les objectifs? Ses priorités? Ses résultats effectifs? Quelles méthodes de gouverner initient-ils?

PROGRAMME

9H15
Accueil - Librairie

9H45
Introduction à la journée

10H00
Présentation de quelques questions-clé sur le développement régional. Exposé de Guy Bajoit et débat.

12H30
Dîner - Librairie
(clôture à 14h00)

14H00
Ateliers:

1. Le développement durable comme concept utile pour éclairer les conditions de développement (Marie Carmen Bex)
2. Les nouvelles théories du développement régional et local (Jean Houard)
3. Cas concret, le "Contrat d'Avenir pour la Wallonie" (Marc Installé)

16H00
Clôture de la journée

Talon d'inscription à renvoyer avant le vendredi 30 janvier au Secrétariat CIEP-ISCO

- soit par courrier: B.P. 50 - 1031 Bruxelles
- soit par fax: 02/246.38.25
- soit par e-mail: communautaire@ciep.be

Mr/Mme/: . . . . . .

. . . . . .

Adresse: . . . . . .

. . . . . .

Formateur/formatrice ISCO au groupe de:
Je désire participer à l'atelier

- ❒ Développement durable
- ❒ Théorie du développement régional
- ❒ Le contrat d'Avenir pour la Wallonie (Actualisé) ou CAW(A)

Au cœur d'un groupe ISCO

PAR LES ÉTUDIANT-E-S
DU GROUPE DE MONS-LA LOUVIÈRE

LE GROUPE ISCO BAGIC DE MONS-LA LOUVIÈRE A COMMENCÉ LA FORMATION EN FÉVRIER 2003. REGARD SUR UN DÉMARRAGE RICHE EN APPRENTISSAGES MUTUELS.

L'ISCO BAGIC, UN CHOIX

L'ISCO, c'est comme une nouvelle porte qui s'ouvre sur de nouveaux horizons, de nouvelles pensées, des découvertes et une ouverture d'esprit. C'est un pas en avant…

Ce qui a conduit la plupart d'entre nous à entamer la formation, c'est une envie de changement, d'évolution et d'ouverture aux autres.
Les attentes sont différentes pour chacun; c'est avoir des outils, des moyens supplémentaires qui nous permettrons d'améliorer notre prise de note, notre animation en équipe syndicale, en animation de groupe ou avoir un esprit critique et gérer des conflits,… ou bien simplement améliorer notre vie de tous les jours.
Une particularité de la formation: former des "responsables de projet en éducation permanente" et permettre d'accéder au brevet BAGIC délivré par la Communauté française.Que de mots compliqués pour parler de l'apprentissage du développement culturel régional! En termes simples. Il s'agit de mettre l'accent sur la mise en oeuvre de projets socio-culturels dans une région donnée en tenant compte de sa situation économique, environnementale, politique,…

ET CONCRÈTEMENT

Le groupe se lie de semaine en semaine. Chacun commence à trouver sa place de façon naturelle.
L'ISCO au quotidien, c'est une formation qualifiante et issue des richesses de chaque membre du groupe qui s'articule sur un savoir collectif et constructif ainsi que sur un échange d'expériences entre formateurs et acteurs de la formation.
Dans cette optique, nous suivons des cours en méthode, sociologie, Organisation ouvrière et Actualité (OOA), histoire, développement régional, dans un esprit de travail doublé d'une dose de bonne humeur, d'entraide et de solidarité. Notre espoir est que ces liens puissent grandir tout au long de cette formation.
Le programmme de l'ISCO se compose d'une demi-année d'orientation et trois ans de graduat. Notre groupe est dans la phase d'orientation au cours de laquelle cinq types de cours sont dispensés. La Sociologie nous permet d'analyser la société objectivement. La base du cours d'Histoire est le passé et le patrimoine de chaque étudiant. Au cours d'OOA, nous abordons le Mouvement ouvrier à partir de témoignages. Le cours de Développement régional nous fait prendre conscience que chacun a sa culture. Le cours de Méthode nous donne les outils de travail pour mieux écouter, analyser et finaliser les quatre autres cours. Le point commun de ces matières est l'étude d'une région spécifique (Le Centre et Mons

Borinage) liée à son passé et à son évolution.
Dans le programme de l'année d'orientation, un week-end a été organisé. Celui-ci nous a permis de nous découvrir les uns les autres ainsi que de connaître la région sous forme d'un jeu historique dans le Centre.

Nos impressions

La méthode de travail à l'ISCO tient compte de l'individualité de chacun. Le formateur n'impose pas son autorité comme dans d'autres instituts académiques. Cela permet aux étudiants d'exister en fonction de leur vécu, leur patrimoine et suscite une remise en question et un positionnement différent par rapport aux autres membres du groupe..
S'engager dans l'ISCO Bagic, adhérer à une formation, c'est dans le but d'acquérir un bagage suffisant nous permettant d'évoluer dans notre vie sociale et professionnelle.
Il s'agit d'un retour aux études difficile après des années de travail…! Pourtant, la motivation est présente et nous avons tous une grande soif d'apprendre. Nous voulons aussi devenir des acteurs décisifs dans le développement de notre région.
Nous devons bien avouer que nous sommes encore dans le flou pour cette année d'orientation. Des inquiétudes surgissent. Allons-nous pouvoir y arriver? Serons nous capables de concilier vie sociale, familiale?
Tous ces doutes se dissiperont certainement grâce à la bienveillance et l'aide précieuse des formateurs toujours prêts à nous conseiller et nous aider.
L'année d'orientation se termine et nous sommes impatients de rentrer dans le vif de la formation. ■

Les violences en milieu scolaire

par Bernadette Delbar,
étudiante ISCO Tournai EFS
2000-2003

Les phénomènes de violence en milieu scolaire m'ont interpellée. Sont-ils aussi nombreux et autant en augmentation qu'on le dit? Comment expliquer l'émergence de ce phénomène? La violence à l'école est devenue un phénomène de société que les médias renvoient à coup d'images catastrophiques et d'histoires alarmantes. Malgré le fait que des faits de violence sont bel et bien apparus dans certaines écoles en Belgique et dans d'autres pays, le phénomène n'a pas pris de proportions aussi alarmantes que présentées.J'ai tenté de cerner ce vaste problème sans verser dans le fatalisme ("il y aura toujours de la violence") et en évitant tout réflexe autoritaire et simpliste ("Il n'y a qu'à"). J'ai approché le phénomène de la violence en milieu scolaire selon diverses manières.

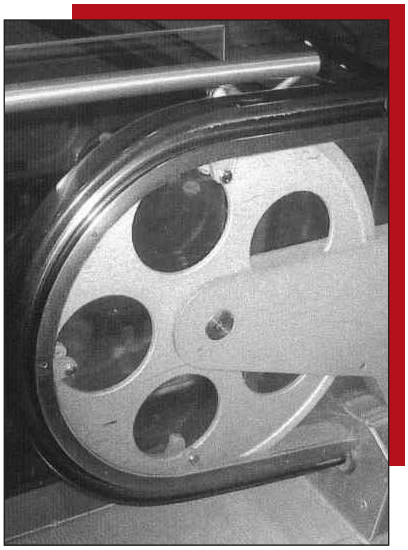

Tout d'abord, l'approche historique m'a permis d'évaluer les progrès de la démocratisation de l'enseignement: l'instruction élémentaire s'est massifiée et, après une période très élitiste pour le secondaire, celui-ci s'est également massifié. Cependant ceci a eu lieu avec des taux d'échecs et de décrochage importants. L'approche de certains sociologues a mis en évidence les différences de pratiques éducatives valorisées par l'école et par les familles selon les milieux sociaux et donc les violences culturelles vécues par un grand nombre de jeunes dans un milieu scolaire qui n'est pas le leur culturellement.

Mon sujet de mémoire s'est ainsi modifié: de la violence scolaire prêtée aux jeunes, je suis passée à l'analyse des violences scolaires institutionnelles. Mon hypothèse de départ était que s'il n'y a pas un facteur précis explicatif de la violence de jeunes à l'école, c'est plutôt un ensemble de violences invisibles vécues quotidiennement par les jeunes. J'ai réalisé une enquête dans une école où j'ai pu percevoir le vécu de certains jeunes qui, sans être violents, vivaient des échecs scolaires importants et de cette manière j'ai pu vérifier que ce vécu était composé de violences invisibles dans le milieu familial et scolaire. ■

La location d'un gîte a-t-elle une influence sur le développement local dans l'entité de Celles?

PAR SYLVIANE PROCUREUR,
ÉTUDIANTE ISCO TOURNAI EFS
2000-2003

Ayant l'intention de créer un gîte chez moi, j'ai décidé de traiter de ce thème dans mon mémoire, même si mon projet ne se limitait pas à la location d'une partie de mon bâtiment. C'était pour moi bien une occasion de rencontrer des personnes d'horizons, de cultures différents et ainsi de partager nos us et coutumes. Je souhaitais également que mon analyse apporte une plus-value à ma région rurale, peu industrialisée et où le calme, l'environnement et le "bon vivre" sont encore prédominants.
Après avoir étudié le développement local de ma région, j'ai appliqué à l'exemple du développement local de l'entité de Celles la théorie de Bernard Valhon à ce sujet. Pour ce faire, j'ai rencontré des gens de terrain, des acteurs locaux et réalisé des entretiens semi-directifs. Cette analyse m'a permis de rencontrer des gens que je ne connaissais pas, de découvrir à fond ma région et de constater qu'il y avait pas mal de choses en matière de développement.

Ma principale conclusion est la mise en évidence des nombreux atouts de l'entité de Celles pour son développement local. Néanmoins, la mise en place d'une institution structurée, gérée par un acteur légitime, avec un réseau de citoyens impliqués dans le développement local reste une condition essentielle encore non réalisée. C'est vers cet objectif que je développerai mon action à l'avenir. ■

Le travail du genre
Les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe

SOUS LA DIRECTION DE JACQUELINE LAUFER, CATHERINE MARRY ET MARGARET MARUANI. EDITIONS LA DÉCOUVERTE, 2003.

Peut-on aujourd'hui, s'intéresser au travail, à l'emploi, au chômage, sans voir la différence des sexes? La question est moins saugrenue qu'il n'y paraît. Longtemps, les sciences sociales du travail ont ignoré le genre, l'ont traité comme une variable secondaire, subalterne et facultative. Nous n'en sommes plus là aujourd'hui, et c'est heureux.

Ce livre tente de rendre compte, discipline par discipline, de l'émergence d'analyse sexuées du monde du travail. Il montre comment l'introduction du masculin/féminin renouvelle les approches, les problématiques et les concepts. Il explicite également les difficultés, les blocages et les embûches de l'exercice.

Retracer le parcours de la question des différences de sexes dans les sciences sociales du travail: tel est l'objet de cet ouvrage collectif pluridisciplinaire et international. Organisé par le groupement de recherche MAGE (Marché du travail et du genre) il rassemble 22 contributions émanant de sociologues, d'historien(e)s, d'économistes, de statisticien(e)s, de juristes, de politologues, de philosophes et d'anthropologues venus de différents pays. ■

L'insécurité sociale. *Qu'est-ce qu'être protégé?*

Dans ce dernier petit ouvrage, le sociologue Robert Castel nous propose une réflexion d'une lumineuse clarté et intelligence sur la signification, la portée et les enjeux de la protection sociale aujourd'hui, et qui s'inscrit directement dans la suite de ses précédents et désormais incontournables ouvrages que sont les Métamorphoses de la question sociale (Fayard, 1995; Folio Gallimard, 1999) et (en collaboration avec Claudine Haroche) Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi (Fayard, 2000). En moins de cent pages, Robert Castel revient sur cette question politique et sociale centrale: Qu'est-ce qu'être protégé? Le sociologue rappelle dans quelle mesure l'association de l'État de droit (garant des droits civils) et de l'État social (garant de droits sociaux) a historiquement eu pour vocation de permettre la construction d'une "société de semblables" -qui se distingue toutefois d'une société strictement égalitaire- composée d'individus indépendants et bénéficiant d'un "statut social" les prémunissant contre les aléas et les risques de l'existence (chômage, vieillesse, maladie, accident du travail...) et leur assurant de ce fait même, collectivement, une autonomie et une indépendance individuelle (constitutives de ce que Castel appelle l'individualisme positif), que la seule possession d'un patrimoine privé était sensé traditionnellement procurer. Or, c'est cet ensemble de protections sociales, qui fournit au salariat le caractère de statut, qui pour l'heure s'effrite dès lors que la société salariale se trouve elle-même déstabilisée et fragilisée par les contraintes de flexibilité imposée par le capitalisme financier international. Comment combattre cette nouvelle insécurité sociale? Comment penser et redéployer de nouvelles protections et droits sociaux adaptés aux travailleurs mobiles, aux parcours et professionnels de plus en plus chaotiques et incertains? Comment, pour reprendre les mots de Castel, construire des formes nouvelles de propriété sociale capables de maîtriser les processus d'individualisation négative? Inutile d'insister sur la pertinence et l'actualité de ces questions -et donc de l'ouvrage: les récentes controverses politiques sur la nature des "emplois" de proximité (chèques services), mesure parmi d'autres de la tentative de relance de l'emploi en Belgique, en sont une illustration parfaite. ■

ROBERT CASTEL. L'INSÉCURITÉ SOCIALE. QU'EST-CE QU'ÊTRE PROTÉGÉ? ÉDITIONS DU SEUIL ET LA RÉPUBLIQUE DES IDÉES. OCTOBRE 2003

Violences urbaines, violences sociales. Genèse des nouvelles classes dangereuses.

À mille lieux des discours politiques et médiatiques dominants sur le retour de l'insécurité urbaine et des classes dangereuses, prônant tout à la fois les vertus de l'ordre, de la répression et du contrôle social, les sociologues français Michel Pialoux et Stéphane Beaud se proposent de dégager la genèse sociale de la violence urbaine qui se manifeste de façon récurrente à la périphérie des grandes villes de France. C'est à une émeute précise, survenue le 12 juillet 2000 à Montbéliard, petite ville industrielle de l'Est de la France et lieu d'implantation de l'empire Peugeot, que ces deux sociologues ont appliqué leur méthode d'investigation. Le terrain leur est connu pour y avoir travaillé plus de dix ans, au terme desquels ils avaient notamment publié le remarquable Retour sur la condition ouvrière (Fayard, 1999), vaste enquête menée notamment au sein des ateliers de construction des automobiles Peugeot qui leur avaient permis de mettre en évidence les profondes mutations / destructurations affectant la "classe" ouvrière d'aujourd'hui, les raisons de son affaiblissement mais également de sa quasi insignifiance dans la conscience et l'actualité publique et politique française. Ce dernier ouvrage peut être considéré comme une suite. Pourquoi cette soudaine irruption de violence ce 12 juillet 2000 à Montbéliard, alors que paradoxalement tous les indicateurs d'emploi et de croissance sont momentanément dans le vert? C'est à cette question que s'attachent de répondre Beaud et Pialoux en montrant le poids considérable des violences sociales accumulées au temps du chômage, et entretenues par les logiques et les politiques de précarisation du travail, de flexibilité, de pénibilité, de sélection de la main d'œuvre, de ségrégation urbaine et scolaire, de décomposition des collectifs de travail et des filiations familiales et culturelles…; violences sociales diverses mais qui à force de s'accumuler conduisent à l'émeute, expression et symptôme de la destructuration et de la reprolétarisation des classes populaires. ■

Stéphane Beaud & Michel Pialoux. Violences urbaines, violences sociales. Genèse des nouvelles classes dangereuses. Fayard, 2003.

La Semaine Sociale 2004

Comme chaque année, les militants et sympathisants du MOC et de ses organisations se retrouveront en avril pour participer à ce vaste forum progressiste qu'est la Semaine Sociale.
Le thème proposé cette année aborde LE TEMPS comme enjeu collectif. Le temps revêt aujourd'hui de nouvelles dimensions qui concernent nos conceptions de l'individu et nos manières de vivre ensemble. Ce que l'on appelle les "nouveaux rythmes sociaux" posent des questions inédites dont la Semaine Sociale abordera quelques angles d'attaque comme les nouveaux temps de travail; temps et genre; temps et structure sociale; temps, nouvelles technologies et dualisation, etc. ■

Le programme définitif et détaillé paraîtra dans le prochain numéro. D'ores et déjà, réservez la date: jeudi 16 et vendredi 17 avril 1004 au CEME à CHARLEROI.

Adresses des centres régionaux du CIEP

ATH
rue de Gand 28 - 7800 Ath
068/84.34.31
BRABANT WALLON
boulevard Fleur de Lys 25 - 1400 Nivelles
067/21.89.91
BRUXELLES
rue Plétinckx 19 - 1000 Bruxelles
02/508.89.60
CHARLEROI
boulevard Tirou 167 - 6000 Charleroi
071/31.22.56
CINEY
rue E. Dinot 21/bte 6 - 5590 Ciney
083/21.24.51
LA LOUVIÈRE
rue du Marché 6 - 7100 La Louvière
064/23.80.20
LIÈGE
rue St-Gilles 29 - 4000 Liège
04/232.61.61
HUY-WAREMME
av. Albert Ier 6 - 4500 Huy
085/21.11.33
SERAING
rue Colard Trouillet 23 - 4100 Seraing
04/385.03.63
LUXEMBOURG
rue des Déportés 39 - 6700 Arlon
063/21.87.33
MONS
rue Claude de Bettignies 14 -7000 Mons
065/35.39.63
MOUSCRON
rue St Pierre 52 - 7700 Mouscron
056/33.48.68
NAMUR
place l'Ilon 17 - 5000 Namur
081/22.68.71
THUIN
rue du Pont 11 - 6530 Thuin
071/59.16.13
TOURNAI
av. des États-Unis 10 bte 9
7500 Tournai
069/88.07.64
VERVIERS
rue Laoureux 28 - 4800 Verviers
087/33.77.07
WALCOURT/COUVIN
rue de la gare 1 - 5660 Couvin
CANTONS DE L'EST
VHS - Rotenbergplatz 19 - 4700 Eupen
087/59.46.30

Dates de Formations à épingler

Formation politique CIEP Namur.

"Ca sert à quoi de voter?", "Pourquoi le vote est-il obligatoire?", "Que nous propose chaque parti?", "Comment agir?"...
Autant de questions auxquelles la formation politique tentera de répondre lors des quatre modules de formation (Pourquoi voter? - Une structure politique à la belge - Triviale Politique - Action collective).
Cette formation d'éducation permanente est proposé par le CIEP de Namur. Elle se déroulera entre février et juin selon deux démarches possibles:

- assister aux modules de formation par le CIEP dans les 3 arrondissements de Namur (Namur - Dinant - Philippeville)
- demander la "valise-outil" de la formation ainsi qu'une séance d'informations sur son utilisation.

Pour de plus amples informations, contactez Virginie Delvaux au 081/22.68.71

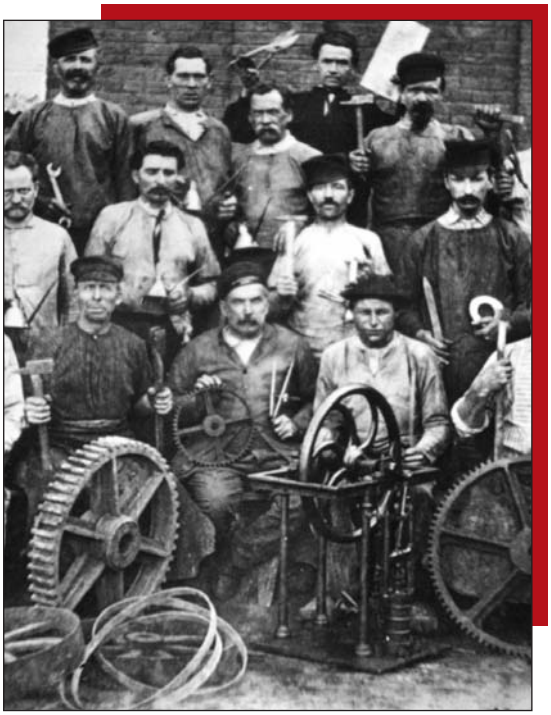

La FOPES

Licence en politique économique et sociale ouvre 3 nouveaux cycles en 2004

Un groupe interrégional du jeudi à Charleroi

- (séances d'information: 19 janvier et 23 février à 19h Bd Devreux, 6)

Un groupe du samedi à Louvain-La -Neuve

- (séances d'information: 12 janvier et 18 février à 19h rue de la Lanterne Magique, 32)

Un groupe du samedi à Tournai

- (séances d'information: 14 janvier et 16 février à 19h av des Etats-Unis, 10)

Pour plus de renseignements: 010/47.39.07 ou watelet@opes.ucl.ac.be

Quatre jours pour mieux se situer en "animation de réunions"

Apprendre à se situer comme participant-e ou comme conducteur de réunion.
Quels sont les types de participation et les niveaux de fonctionnement d'un groupe. Selon les types de réunion, quelles sont les fonctions et les rôles en animation. A quelles conditions un travail est-il efficace en groupe...?
Pour toute personne amenée à conduire des réunions dans un cadre professionnel ou bénévole.
Les vendredis 9, 16, 23 et 30 janvier 2004 à La Marlagne, Wépion (100 euros)

Trois jours pour apprendre à mieux "Gérer des conflits"

Qu'est ce qu'un conflit, en quoi est-il important, quel profit peut-on tirer du conflit, quelles perceptions en avons-nous, comment les analyser et y répondre personnellement ou collectivement? Testons-le au travers d'exercices, de jeux de rôles et de réflexions.
Cette formation est ouverte à tous ceux et celles qui sont amené e-s à se situer comme responsable face à des conflits interpersonnels, dans un cadre professionnel et/ou militant.
Les jeudis 4, 11 et 18 mars 2004 à La Marlagne Wépion (75 euros)

Six jours de "Formation de nouveaux animateurs et animatrices en intermouvement dans le cadre du MOC"

Connaissance de toutes les organisations et des possibilités de collaborations.

- Evolution des relations internationales "après le 11 septembre"
- Construction d'un programme politique du MOC et lien avec le monde politique.
- Positionnement et initiatives du Mouvement dans le domaine de la coopération au développement
- Pratiques d'Education permanente

C'est le survol des contenus des 6 jours de formation proposés aux nouveaux animateurs et animatrices professionnels ou bénévoles de toutes les organisations du MOC.
Les 28 et 29 janvier, 11 et 12 février, 10 et 11 mars 2004 à La Marlagne, Wépion

Une "Journée d'étude et de formation politique pour les cadres des organisations du MOC"

Pour se préparer à animer des groupes en vue de la préparation aux prochaines élections, cette deuxième journée d'étude permettra d'analyser et d'évaluer la législature qui se termine au niveau des actions régionales, communautaires et européennes au regard des enjeux sociaux du MOC ...
Le 20 février 2004 à Louvain-la-Neuve
Informations et inscriptions à ces différents modules auprès de Francine Baillet: 02.246.38.41 fax 02.246.38.25 ou communautaire@ciep.be

Le Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC (CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

L'éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.

Contact:
Tél.: 02/246.38.41-42-43
Fax: 02/246.38.25
e-mail: communautaire@ciep.be

C - I - E - P
Mouvement Ouvrier Chrétien

Avec le soutien de la Communauté Française de Belgique